



Nettoyage et entretien des bâtiments

Liste de contrôle

Vos collaborateurs et vous-même travaillez-vous en toute sécurité lors des travaux de nettoyage et d'entretien des bâtiments?

Les accidents sont relativement fréquents lors des opérations de nettoyage et d'entretien des bâtiments.

Les principaux dangers sont:

- le contact avec des substances dangereuses
- les chutes sur des sols glissants
- les chutes depuis une échelle, un échafaudage roulant ou un engin de levage, les chutes dans les escaliers, etc.
- les travaux impliquant un risque de chute de hauteur

La présente liste de contrôle vous permettra de mieux maîtriser ces dangers.

1. Remplissez la liste de contrôle.

Si vous avez répondu «non» ou «en partie» à une question, des mesures s'imposent. Veuillez les noter à la dernière page. Si une question ne s'applique pas à votre entreprise, il y a tout simplement lieu de la barrer.

2. Mettez en œuvre les améliorations nécessaires.

Organisation, formation, comportement

- | | |
|--|--|
| 1 Les collaborateurs reçoivent-ils une instruction à propos des consignes de sécurité applicables aux équipements de travail et de nettoyage?

Ex.: utilisation des machines de nettoyage, échelles, échafaudages roulants, nacelles de nettoyage, garde-corps, plateformes élévatrices mobiles de personnel, ascenseurs d'entretien de façades, antichutes à rappel automatique. | ☐ oui
☐ en partie
☐ non |
| 2 Les supérieurs fournissent-ils des instructions concernant l'utilisation des équipements de protection individuelle ?

Ex.: gants appropriés, chaussures antidérapantes, lunettes de protection, douche oculaire, masque de protection. | ☐ oui
☐ en partie
☐ non |
| 3 Des responsables ont-ils été nommés pour les différents types de travaux prévus? | ☐ oui
☐ en partie
☐ non |
| 4 Les équipements de travail utilisés sont-ils employés, entretenus et régulièrement contrôlés conformément aux consignes du fabricant? | ☐ oui
☐ en partie
☐ non |
| 5 Les supérieurs contrôlent-ils régulièrement le respect des règles en vigueur ? | ☐ oui
☐ en partie
☐ non |
| 6 Disposez-vous d'un plan d'urgence pour les postes de travail mobiles et les collaborateurs le connaissent-ils? | ☐ oui
☐ en partie
☐ non |

Voir aussi les listes de contrôle «Comportement sûr» (réf. 67044.f) et «Plan d'urgence pour les postes de travail mobiles» (réf. 67061.f).

Echelles

- | | |
|--|--|
| 7 Votre entreprise dispose-t-elle de suffisamment d' échelles adaptées aux différents types de travaux prévus?

N'utiliser que des échelles conformes aux prescriptions de sécurité! | ☐ oui
☐ en partie
☐ non |
| 8 Les échelles sont-elles protégées contre tout risque de glissement ? (Fig. 2) | ☐ oui
☐ en partie
☐ non |
| 9 Les collaborateurs disposent-ils d'une trousse ou d'une caisse appropriée pour transporter les outils et les produits de nettoyage lorsqu'ils montent sur une échelle? | ☐ oui
☐ en partie
☐ non |

Voir aussi la liste de contrôle «Echelles portables» (réf. 67028.f).

Echafaudages roulants

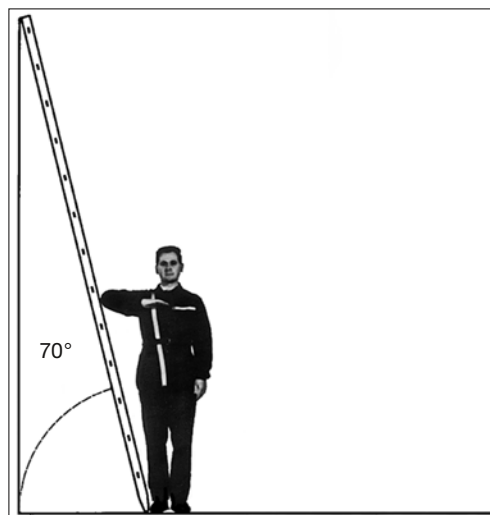
- | | |
|--|--|
| 10 Les échafaudages roulants sont-ils assurés contre le renversement ? (Fig. 3)

La notice de montage et d'instructions indique à partir de quelle hauteur et comment les appuis doivent être installés. | ☐ oui
☐ en partie
☐ non |
|--|--|

Remarque

Voici quelques publications Suva à remettre au personnel après l'instruction:

- dépliant «Qui peut répondre 12 fois «Oui»? Sécurité sur les échelles simples et doubles», réf. 84070.f
- «Quiz échelles portables», réf. 88291.f
- dépliant «Huit questions essentielles autour des échafaudages roulants», réf. 84018.f
- «Echafaudages sûrs», réf. 44077/1.f



1 Le «test du coude» permet de déterminer l'angle d'inclinaison idéal.



2 Prévoir un tapis antidérapant (ou un autre support de sécurité) afin d'éviter un glissement de l'échelle.



3 Assurage d'un échafaudage roulant contre le renversement.

11 L'échafaudage roulant est-il toujours **déplacé** «sans passagers» et poussé uniquement dans le sens de la longueur?

- ☐ oui
☐ en partie
☐ non

12 Avant de monter sur un échafaudage roulant, prenez-vous soin de **bloquer les roues**? (Fig. 4)

- ☐ oui
☐ en partie
☐ non

Voir aussi la liste de contrôle «Echafaudages roulants» (réf. 67150.f) et le dépliant «Huit questions essentielles autour des échafaudages roulants» (réf. 84018.f).

Produits de nettoyage

13 Les substances et les mélanges utilisés sont-ils correctement **étiquetés** et **emballés** selon les prescriptions de sécurité?

- ☐ oui
☐ en partie
☐ non

14 Lisez-vous toujours attentivement le **mode d'emploi**, l'étiquette et la fiche de données de sécurité avant d'utiliser un nouveau produit de nettoyage?

- ☐ oui
☐ en partie
☐ non

15 Veillez-vous à ce que les médicaments, denrées alimentaires et aliments pour animaux ne soient pas **entreposés** à proximité directe des substances dangereuses?

- ☐ oui
☐ en partie
☐ non

Voir aussi la brochure «Substances dangereuses» (réf. 11030.f), la liste de contrôle «Protection de la peau au travail» (réf. 67035.f), le film «Napo dans: Attention produits chimiques!» (www.suva.ch, mot-clef «Attention produits chimiques»).

Lavage des sols

16 Les sols mouillés sont-ils **signalés** et **séchés** au plus vite? (Fig. 5)

- ☐ oui
☐ en partie
☐ non

17 Utilisez-vous toujours des **dispositifs différentiels résiduels** (DDR) en cas de travaux en plein air et sur des sols humides ou mouillés?

- ☐ oui
☐ en partie
☐ non

Voir aussi les listes de contrôle «Machines électriques portatives» (réf. 67092.f), «Electricité sur les chantiers» (67081.f) et «Les sols» (67012.f).

Nettoyage des façades et fenêtres

18 Les **dispositifs de protection antichute** requis (nacelles de nettoyage, antichutes à rappel automatique, barrières mobiles) sont-ils toujours disponibles en quantité suffisante? (Fig. 6 et 7)

- ☐ oui
☐ en partie
☐ non

19 Les travaux sont-ils effectués **depuis un emplacement sûr**?
 Ex.: échafaudages roulants, plateformes élévatrices de personnel, Skyworker.

- ☐ oui
☐ en partie
☐ non

20 Vérifiez-vous la **statique des points d'ancrage** des dispositifs temporaires de protection contre les chutes? (Fig. 7)

- ☐ oui
☐ en partie
☐ non

21 Vos collaborateurs et vous-même montez-vous sur des chaises pivotantes, des tabourets ou d'autres **moyens auxiliaires inappropriés** lors du nettoyage des fenêtres?

- ☐ oui
☐ en partie
☐ non

Si vous avez constaté d'autres dangers concernant ce thème dans votre entreprise, notez également au verso les mesures qui s'imposent.



4 Blocage des roues avant de monter sur un échafaudage roulant.



5 Signalisation des sols glissants. Ce panneau d'avertissement est disponible auprès de la Suva (réf. 99103.d/f/i).



6 L'ancrage fixé au croisillon empêche la chute de la nacelle et de la personne qui se trouve à l'intérieur.



7 Nettoyage des fenêtres. La personne est assurée au moyen d'un antichute à rappel automatique en position horizontale. Le dispositif est fixé à une traverse ancrée dans le châssis de la porte.

Infos complémentaires

- Publication «Equipements pour le nettoyage et l'entretien de fenêtres et façades» (réf. 44033.f)
- Feuille «Les échelles portables peuvent aussi être très dangereuses. Conseils pour votre sécurité» (réf. 44026.f)
- «Energie solaire: intervenir en toute sécurité sur les toits» (réf. 44095.f)
- «Travaux sur les toits» (réf. 44066.f)

Date:

Signature:

[illegible]

Prochain contrôle le:

(recommandé: tous les 12 mois)



Renseignements: tél. 021 310 80 40

Téléchargement et commandes: www.suva.ch/67045.f, service.clientele@suva.ch